



CAP SCIENCES  
Découvrons ensemble

**AVIS D'APPEL PUBLIC  
A LA CONCURRENCE**

## 1. Pouvoir adjudicateur

CAP SCIENCES  
Hangar 20 - Quai de Bacalan - 33300 Bordeaux  
Tél. 05 56 01 07 07 [contact@cap-sciences.net](mailto:contact@cap-sciences.net)  
TVA : FR33399884253 APE 9001Z

## 2. Procédure de passation

La présente consultation ouverte (MAPA) est lancée selon les règles de procédure internes de Cap Sciences, conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de son décret d'application (n° 2016-360 du 25 mars 2016) relative aux marchés publics.

## 3. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la fourniture et livraison de matériels d'éclairage et de supports de matériels d'éclairage. La DPGF jointe à la consultation détaille précisément l'étendue de la prestation et des fournitures et livraison à prévoir.

## 4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est donné dans le planning du cahier des charges annexé et comprend les années de garantie.

## 5. Date prévisionnelle de début des prestations

La date prévisionnelle de début des prestations est le 12 décembre 2018

## 6. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont les suivants :

- Attestation sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner énumérées à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- Pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (si besoin)
- Lettre de candidature : imprimé DC1 dûment complété, daté et signé
- Déclaration du candidat : imprimé DC2 dûment complété, daté et signé

*Ces imprimés deux imprimés sont disponibles sur internet :*

*<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*

- Extrait Kbis ou équivalent,
- Attestations d'assurance Responsabilité Civile et/ou Décennale.
- Attestation de régularité sociale (à demander sur le site internet de l'URSSAF)
- Attestation de régularité fiscale (à demander sur le site internet [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) si le candidat y a un compte ouvert – sinon à obtenir auprès de la trésorerie)

- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
  - Le cahier des charges signé
  - DPGF remplie et tous les documents techniques demandés.

Les documents relatifs à l'offre sont détaillés dans le cahier des charges et la DPGF.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

**7. Date limite de réception des offres :** 10 décembre 2018, 23h59

**8. Adresse où les offres doivent être transmises par voie électronique:**

Cap Sciences  
A l'attention d'Antoine Pithon, Sophie Courtat et Catherine Gilardini  
[a.pithon@cap-sciences.net](mailto:a.pithon@cap-sciences.net)  
[c.gilardini@cap-sciences.net](mailto:c.gilardini@cap-sciences.net)  
[s.courtat@cap-sciences.net](mailto:s.courtat@cap-sciences.net)

**9. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre**

5 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**10. Renseignements d'ordre administratif et technique**

Catherine Gilardini, Directrice Administratif & Financier	Sophie Courtat, Responsable production
05 56 01 69 60	05 56 01 40 70 pour le mobilier
<a href="mailto:c.gilardini@cap-sciences.net">c.gilardini@cap-sciences.net</a>	<a href="mailto:s.courtat@cap-sciences.net">s.courtat@cap-sciences.net</a>

**11. Critères de jugement**

Les candidatures seront tout d'abord vérifiées au regard de la recevabilité de leur dossier. Comme cela est permis par le 1<sup>o</sup> paragraphe de l'article 55 du décret n°2016-360, il sera demandé aux candidats dont la candidature serait incomplète de fournir les pièces manquantes.

La demande sera réalisée par mail afin de réduire les temps de transmission et les candidats auront alors un délai 1 jour pour les adresser à Cap Sciences.

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

- Prix : pondération : 60%
- Valeur technique : 40% (notamment la capacité de l'entreprise à livrer en décembre 2018 et la pertinence des garanties proposées par matériel).

## **12. Procédure de recours**

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, 30 rue des frères Bonie, 33 000 BORDEAUX – Téléphone : 05 47 33 90 00.

*NB : Les contrats conclus par CAP SCIENCES, personne morale de droit privé, et son cocontractant ne sont pas des contrats de droit administratif, leur éventuel contentieux est soumis aux juridictions judiciaires. Le respect des règles issues de l'ordonnance du 23 juillet 2015 pour la passation de ces marchés ne permet pas de les qualifier de contrats publics.*

## **13. Organes de publication**

Site [cap-sciences.net](http://www.cap-sciences.net) rubrique « Fournisseurs : avis d'appel à concurrence ».

<http://www.cap-sciences.net/vous-etes/espace-professionnels/fournisseur.html>